



La statue de la Liberté

La Statue de la Liberté se situe dans le port de New York sur l'île de Liberty Island. Elle est également connue sous le nom de la "Liberté éclairant le Monde".

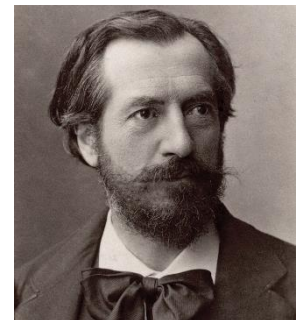


Un cadeau de la France aux Etats-Unis

En 1871, un homme politique français Edouard de Laboulaye commande au sculpteur Auguste Bartholdi une statue représentant la Liberté. Cette statue représente une femme vêtue d'un drap tenant une torche dans sa main droite et une tablette dans sa main gauche sur laquelle est inscrite la date du 4 juillet 1776 en chiffres romains qui représente la date de déclaration de l'indépendance des Etats-Unis. A ces pieds, il y a des chaînes brisées qui représentent la liberté. Elle fut offerte amicalement par les Français pour célébrer le centenaire de la déclaration d'indépendance américaine.

La construction

Le sculpteur Auguste Bartholdi prend sa mère comme modèle pour le visage. Il demande à Gustave Eiffel de fabriquer la structure en acier. Les différentes pièces de la statue sont fabriquées à Paris. En 1885, la statue quitte Rouen en bateau pour New York. Elle est inaugurée le 28 octobre 1886.



Un symbole

Ce monument fut accueilli avec succès par les américains : dans les deux semaines qui suivirent l'inauguration, près de 20 000 personnes s'étaient pressées pour l'admirer.

La statue fut déclarée monument national le 15 octobre 1924. En plus d'être un monument très important de la ville de New York, elle est devenue l'un des symboles des États-Unis. Symbole de la liberté, cette grande dame a ainsi été la première vision des États-Unis pour des milliers d'immigrants, après une longue traversée de l'Océan Atlantique.

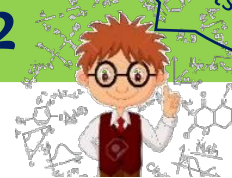
La statue en chiffres :

Hauteur du socle : 46 m

Hauteur totale du monument : 93 m

Poids de la statue : 225 tonnes





Cet extrait du **petit quotidien** t'explique les valeurs de notre pays :

Les valeurs de la République française

Notre pays est une république : la **loi** doit être respectée par tous et le président est élu (ce n'est pas un roi ni un fils de roi). Sa **devise** est « Liberté, égalité, fraternité ». Exemples d'idées importantes dans la République française.

La laïcité

C'est une règle dans notre pays depuis 1905. Elle dit que chacun est libre de choisir sa religion ou de ne pas en avoir. Les chefs du pays prennent des décisions pour tous les habitants, sans tenir compte des religions. Dans les écoles publiques, par exemple, les connaissances sont enseignées à tous de la même manière. Les croyances de chacun doivent rester à la maison, dans la vie privée.



La démocratie

En France, les citoyens **majeurs** ont le droit de voter pour choisir le président de la République, les **députés** et leurs représentants dans les villes, les départements et les régions.



Les libertés...

Les Français ont de nombreuses libertés. Ils ont le droit de s'exprimer, de se réunir, de choisir leurs idées politiques, de posséder ce qu'ils veulent... La liberté de la presse fait partie de ces libertés. C'est le droit des journalistes d'informer (raconter ce qui s'est passé) et d'exprimer leurs opinions. Tout cela, en respectant la loi. Par exemple, les paroles et les actions racistes sont interdites en France.

... et les droits de l'homme

On dit que « la France est le pays des droits de l'homme ». Parce que ces libertés sont écrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, un texte de 1789.

En 1948, les pays du monde se sont inspirés de ce texte pour créer la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.



Dico

Loi : règle à laquelle tout le monde obéit.

Majeur : qui a 18 ans et plus.

Député : personne élue qui vote les lois et travaille à l'Assemblée Nationale.

S'inspirer de : prendre pour modèle

Universel : qui concerne le monde entier.

La devise de la France « Liberté, égalité, fraternité » est une phrase qui affirme les valeurs de notre pays. Elle est représentée par une femme Marianne. Son buste se trouve dans toutes les mairies.



Je retiens : La France est une république. Son président est élu par tous les citoyens ayant plus de 18 ans : c'est donc une démocratie. La devise du pays est « Liberté, égalité, fraternité ». La France est un grand pays de libertés : celle de choisir sa religion (= la laïcité), celle de se réunir, de s'exprimer, de choisir ses idées politiques ... Tout cela dans le respect de la loi.